



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASKET- BALL
DRÔME-ARDÈCHE DE BASKET- BALL
NOVALPARC- 2 place Edmond Regnauld
26000 VALENCE
☎ 04 75 78 13 75

Email : Secretariat@dromeardechebasketball.org
Site : <http://club.guomodo.com/comite-basket-26-07>

COMITÉ DIRECTEUR DU 15 OCTOBRE 2018

MEMBRES PRESENTS :

Président	Radouane BOUSELOUGUIA
Membres élus présents	ARHANCET Roger – ARNAUD Pierre – BROLIRON Gérard – BROLIRON Suzanne – CHANAS Christelle – CHENU Raymonde – DEBARD Gérard – FILAMBEAU Sylvette – FOUREL Renaud – GERBANDIER Yannick – GRIMAUD Jocelyne – GUERIN Christelle – QUERANY Sylvain – ROZERON Myriam – SIBUT Chantal
Membres élus excusés	BAUDIN Frédérique – MURILLON Luc – PETITJEAN Frédéric – RIBET Gilbert – VAN ROY Christine
Membres élus absents	AILLAUD Agnès - SAULNIER Léonie

Le Président ouvre la séance à 19 h10.

Il demande aux membres du Comité Directeur d'observer une minute de silence à la mémoire de Patrick Baumann, Secrétaire Général de la FIBA, décédé ce week-end à l'âge de 51 ans. Patrick Baumann était le pilier du basket mondial et, depuis des décennies, il contribuait à l'essor du basket au niveau international et au développement du 3x3, devenue discipline olympique sous son impulsion. Nos sincères condoléances à sa famille et ses proches. Une fois de plus le Basketball perd un grand serviteur de notre discipline.

Il excuse ensuite l'absence de Jean-Pierre Gomez, Président de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes, qui est touché par un évènement personnel, n'a pu se déplacer.

Chantal Sibut, nous fait savoir que Léonie Saulnier n'a pas assez de disponibilité pour continuer son investissement auprès du Comité. Elle envisagerait d'envoyer une lettre de démission.

Composition du Bureau Directeur

L'article 17 des statuts du Comité prévoit que le Bureau Directeur soit composé du tiers des membres du Comité Directeur avec un minimum de huit membres. Le bureau étant composé à ce jour de six membres, le Président propose d'élire Myriam Rozeron et Roger Arhancet. Cette proposition est mise au vote à bulletins secrets : **OUI : 14 NON : 1 BLANC : 1.**

M. Rozeron et R. Arhancet sont donc élus membres du Bureau Directeur. Le Président précise que le responsable de la commission technique sera invité en fonction de l'ordre du jour.

Attribution des différentes manifestations du Comité

Le Président fait acter par le Comité Directeur le principe qu'une association candidate à l'organisation de plusieurs manifestations ne pourra s'en voir attribuer qu'une seule sauf cas exceptionnel comme par exemple une manifestation qui ne trouve pas preneur...

GD

- Baby Halloween (10/11) : Il nous faut deux sites mais un seul candidat s'est déclaré : Saint Péray. Un délai de trois jours est octroyé à la commission mini Basket pour trouver un autre candidat.

Baby halloween : Saint Péray à l'unanimité.

- Baby Noël (15/12) : Il nous faut deux sites mais un seul candidat s'est déclaré : Châteauneuf sur Isère. Il est possible qu'une autre candidature se déclare sous trois semaines.

Baby Noël : Châteauneuf sur Isère à l'unanimité.

- Baby Pâques (06/04/19) : Il nous faut deux sites et nous avons deux candidats : Chomérac et Bourg de Péage

Baby Pâques : Chomérac et Bourg de Péage à l'unanimité.

- ½ Finales Coupes (13-14/04/19) : Il nous faut quatre sites et nous avons cinq candidats : Chomérac, Vernosc, St Paul, Andance, Beaumont. *Chomérac ayant obtenu Baby Pâques n'est pas retenu.*

½ Finales Coupes : Vernosc, St Paul 3 Châteaux, Andance, Beaumont (ce dernier club sous réserve d'un entretien avec son Président concernant leur infrastructure), à l'unanimité.

- Finales Coupes (11-12/05/19) : Onze clubs ont présenté leur candidature dont Chomérac, Châteauneuf sur Isère, Beaumont, Vernosc, Saint Paul qui ont déjà été attributaires et Guilherand Granges qui a obtenu les finales départementales en 2016. Restent donc en lice : BCNA, Valence Bourg Basket, Crest-Saillans, Pierrelatte. Au premier tour, ont obtenu : BCNA : (0), Valence : (2), Pierrelatte : (6), Crest-Saillans : (6), Abstention : (2).

Au deuxième tour, ont obtenu : Pierrelatte : (9), Crest-Saillans : (6), Abstention : (1)

Finales Coupes : PIERRELATTE

- Fête du Mini Basket (25/05/19) : Aucune candidature reçue. Un nouvel appel sera lancé.
- Play Offs Pré-Région (26/05/19) : Nous avons reçu quatre candidatures : Chomérac, Beaumont, Vernosc, St Paul. Tous les quatre sont déjà attributaires d'une organisation. Un nouvel appel à candidatures sera lancé.

- Finales de Championnat (1-2/06/19) : Le club de Valence Bourg Basket a retiré le 13 Octobre sa candidature pour une question de disponibilité de gymnase. Restent trois candidats : Aubenas, Guilherand-Granges et l'entente Valloire (Epinouze, St Sorlin, Jarcieu).

Le Comité Directeur propose de ne pas retenir Guilherand Granges, organisateur des finales en 2016.

GD

Jocelyne Grimaud présente de façon détaillée la candidature de la Valloire et Yannick Gerbandier celle d'Aubenas.

Le vote donne les résultats suivants :

Aubenas : 9, Valloire : 7.

Finales de Championnat : AUBENAS

Les problématiques liées à l'arbitrage :

En l'absence des responsables de la CDO retenus à Bron par une réunion de la CRO, Le Président rappelle les éléments qui ont été développés par F. Petitjean (répartiteur) le 1er Octobre devant les Présidents de clubs, à savoir un gros différentiel d'arbitres entre le Nord et le Sud des deux départements (*la présentation qui avait été faite ce soir-là sera envoyée aux clubs*). Il a été également démontré que cette différence s'explique majoritairement par une carence dans la formation de la part de certains clubs qui n'ont jamais pu ou voulu se pencher sur le sujet en créant par exemple une école d'arbitrage ou en envoyant des licenciés en formation. Il est donc à souligner que le répartiteur n'aura pas le choix sur certaines désignations de convoquer les officiels avec beaucoup de kilomètres. Les clubs ont été consultés dans ce sens lors de cette même réunion et aucun désaccord n'a été manifesté de leur part. Cependant, la CDO fera au mieux pour que cela coûte le moins cher possible à nos associations sportives. Par ailleurs, la CDO semble avoir quelques difficultés à se mettre en place. De plus, F. Petitjean a annoncé que, pour des raisons professionnelles, il ne sera plus répartiteur de la CDO à compter du 1er janvier prochain.

Le développement du 3x3

Le Président confirme que le Comité organisera un championnat de 3x3 entre le 6 mai et le 14 juillet 2019. Ce championnat se déroulera en deux phases sous forme de plateaux avec application du règlement édicté par la Fédération.

Un recensement sera effectué prochainement afin de connaître les clubs intéressés. Le Comité souhaite donc créer en conséquence une commission dédiée au 3x3 et fait donc un appel aux bénévoles qui souhaiteraient s'engager dans cette belle aventure... (*Merci pour ceux et celles qui souhaitent nous aider de vous faire connaître auprès du secrétariat du comité*).

Basket Santé

Le club de Saint Péray a été labellisé par la FFBB et peut servir de guide à ceux qui souhaitent en savoir plus. Une commission dédiée au basket santé sera créer et nous faisons donc un appel aux bénévoles qui souhaiteraient s'engager dans cette belle mission... (*Merci pour ceux et celles qui souhaitent nous aider de vous faire connaître auprès du secrétariat du comité*). Le Président fait savoir que Monsieur Damien DUC-GAYFFIER du club de St Peray s'est déjà engagé pour nous prêter main forte.

Tour des pôles et des Commissions

Pôle financier : Le trésorier présente des pistes d'économies susceptibles d'aider à boucler le budget :

- Mini basket : pour chaque manifestation, limiter le budget par participant, remplacer dans certains cas le t-shirt par une médaille.
- Commission technique : optimiser le coût des stages (durée ...)
- Challenge du fair-play : envisager de diminuer la dotation
- Vente du véhicule : Une décision sera prise au prochain comité directeur en fonction du constat lié à l'utilisation.

G.D. 

Commission des compétitions : Par suite d'un problème sur FBI ce dernier week-end, beaucoup de feuilles de matchs n'ont pu être acheminées ;

Par ailleurs, la Commission rencontre des difficultés pour trouver des salles pour les rencontres sur terrain neutre :

Les 10-11 novembre / brassage : il nous faudrait 8 sites, nous n'en avons que 3 ;

Les 8-9 décembre / matchs « élite » : il nous faudrait 5 sites, nous n'en avons que 2.

La commission interpelle le comité directeur sur l'urgence concernant ces rencontres. Il est décidé qu'en cas d'absence de sites en nombre suffisant, cette journée pourrait être neutralisée avec les conséquences que cela pourrait engendrer sur les classements !

Le comité directeur est alerté sur les problèmes que la commission rencontre sur les horaires car certains clubs font des changements de dernière minute. La Commission a rappelé à plusieurs reprises dans ses BH à tous les clubs de respecter le délai des horaires et des modalités de dérogation afin que l'organisation de l'ensemble des groupements sportifs n'en pâtisse pas. Devant cette difficulté importante, le comité directeur décide de laisser un délai aux clubs pour saisir leurs horaires de matchs qui seront bloqués sur FBI par la commission. Un mail sera fait à l'ensemble des clubs dans ce sens.

Commission Mini basket : Une réunion s'est tenue avec les clubs le 24 septembre dernier.

Les plateaux ont été planifiés jusqu'au 1er décembre.

Le Président intervient pour regretter que cette réunion se soit tenue dans une salle totalement inadaptée au nombre de participants. Il suggère qu'à l'avenir une telle réunion se tienne dans les locaux du CDOS.

Commission des Equipements : Une nouvelle salle vient d'être édifiée à Annonay à proximité du lycée Boissy d'Anglas. Le dossier, dans son état actuel, ne permet pas l'homologation de la salle.

Commission des Qualifications : Pas d'observations. Le président souligne la baisse de licenciés par rapport à la saison dernière et cela est préoccupant. Le Président rappelle que tous les Présidents de clubs, les Trésoriers et les Correspondants doivent être licenciés.

La séance est levée à 22 h 30.

Gérard DEBARD,
Secrétaire Général

Radouane BOUSELOUGUIA,
Président du Comité